



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

20^e séance du mardi 20 mai 2025

Présidence de M. Eric Bettens, président

Le Conseil communal de Lausanne

- vu l'interpellation de Mme Romane Benvenuti et consorts : « *Du sucre au goût amer* » ;
- vu la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

prend acte

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation,

et adopte

la résolution de l'interpellatrice, disant :

« Le conseil communal souhaite que la Municipalité poursuive et développe sa politique de sensibilisation à la surconsommation de sucre et de produits ultra-transformés à destination des jeunes lausannois·e·s, et l'étende au public moins jeune, par exemple en collaboration avec l'action Diabètevaud « MAYbe less sugar »

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi vingt mai deux mille vingt-cinq.

Le président :



Le secrétaire